

CONSEIL DES PARTENAIRES

Classe de 6^{ème} et 5^{ème}

22 novembre 2022

Le conseil des partenaires s'est tenu le 22 novembre 2022 de 17h30 à 19h00 en présentiel au collège.

Représentants des parents :

Renaud LAPIERRE (5^{ème} L)
Fazillah NIZARALY (5^{ème} M)
Sabrina HLILOU (6^{ème} H)
Marie MORIN-BACHETER (5^{ème} L)

Représentants de l'équipe du Collège :

M. GOURLIER - directeur d'établissement
M. PLANCHE - responsable de niveau 6^{ème}
Mme SESANNE – responsable de niveau 5^{ème}
Mme GARDONIO – culture des religions, animatrice pastorale
Mme VORIN – professeur de SVT, prof principale 6^{ème}M
Mme BARTLET – professeur de technologie
M. RIVOIRE – professeur d'EPS
M. RAVEL – professeur d'EPS

Thème n°1 : Poids des cartables – 6^{ème}/5^{ème}

Problématiques	Discussions
<p>Plusieurs parents constatent que le cartable de leur enfant est très lourd. Ce point est remonté chaque année.</p>	<p>Résumé des discussions de l'an dernier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectivement des cartables ont été pesés et leur poids varie de 6 à 8kg. - Il y a une sous-utilisation des casiers (mais le casier ne règle pas le problème du trajet domicile-collège) - Certains élèves apportent de gros romans ou une grande boîte de feutres/surligneurs à la mode qui ajoute du poids - En espagnol, il est possible de laisser le manuel dans la classe - Parfois 1 ou 2 pages du livre sont utilisées lors d'un cours. Elles pourraient être projetées. Cependant le collège n'est pas favorable à cette solution car regarder une page affichée à l'écran n'est pas la même chose que chercher dans un livre le chapitre demandé et les documents à étudier. - Archiver plus souvent : l'archivage est effectué à la fin de chaque chapitre.

	<p>Solution envisagée : achat de manuels scolaires d'occasion qui resteraient en classe. On commencerait par le manuel d'histoire-géo pour les 6^{èmes} et le financement pourrait être partagé entre l'établissement et l'APEL.</p> <p>Résumé des discussions lors du conseil des partenaires du 22/11/22</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le manuel d'anglais était disponible en ligne gratuitement pour une durée limitée. Il est désormais payant (facturation par élève) et cette charge financière n'avait pas été anticipée au niveau du collège. Le manuel d'anglais n'est donc plus disponible en ligne. - Concernant l'achat de manuels scolaires qui resteraient en classe, il n'est pas possible de trouver des livres d'occasion en nombre. L'achat de 45 livres d'histoire et de 45 livres d'anglais reviendrait à 1800 euros. Les livres actuels datent de 2016 et nous ne sommes pas à l'abri d'une prochaine réforme du collège. Réflexion à mener avec l'APEL pour voir si cet investissement serait judicieux. - Les professeurs notent qu'en 6^{ème} les élèves ont souvent peur d'oublier des choses et prennent donc plus d'affaires que nécessaires. Ne pas hésiter à vérifier le cartable avec l'enfant. - Proposition d'un professeur d'organiser une activité ludique en suivi scolaire pour voir comment est fait le cartable.
Transport du matériel qui ne sert pas toujours comme l'agrafeuse, la perforuse.	Effectivement plutôt avoir une petite boîte par classe et supprimer de la liste des fournitures.
Nous avons évoqué l'utilisation d'un trieur qui semblait compliqué à mettre en place pour les 6 ^{èmes} . Est-ce une solution envisageable pour les 5 ^{èmes} ?	L'utilisation d'un trieur semble encore prématurée en 5 ^{ème} .

Thème n°2 : Choix LV2/LCA – 6^{ème}/5^{ème}

Problématiques	Discussions
Les parents sont bien conscients de la nécessité d'avoir une règle pour limiter le nombre d'inscrits en Allemand ou LCA. Cependant il faudrait que les modalités d'inscription soient indiquées à tous (ce n'était pas le cas l'an dernier) et de préférence aux parents s'il s'agit du « 1 ^{er} arrivé 1 ^{er} servi »	<p>Il y aura forcément un numérisé clausus pour l'Allemand et les LCA. Ouvrir un 2^{ème} groupe dans ses 2 matières n'est pas envisagé car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A noter que cette année, la classe d'allemand accueille un nombre d'élèves supérieur à la normale (34 élèves). Un gros effort a été fait par l'école ; il ne sera pas reconduit l'an prochain. - Il n'y a pas de constance dans les intentions des élèves sur le choix de ces langues d'une année sur l'autre - La dotation horaire du collège est figée. Ajouter un 2^{ème} groupe d'Allemand ou LCA nécessiterait de toucher à d'autres dispositifs comme MOPA, ce qui ne fait pas partie de la volonté de l'établissement. <p>Cette année la présentation des langues aux enfants sera anticipée et un effort sera fait au niveau de la communication vers les parents.</p>

Thème n°3 : Ecole directe / Communication

Problématiques	Discussions
<p>Nous constatons que les mêmes questions reviennent d'année en année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'avoir les devoirs des élèves sur le compte école directe des parents - Même demande pour les résultats d'évaluation 	<p>Résumé des discussions des années précédentes :</p> <p>L'acquisition de l'autonomie fait partie du projet pédagogique de Saint-Louis. C'est l'enfant qui doit être responsable de noter les devoirs à faire dans son agenda et de montrer son carnet de liaison à ses parents.</p> <p>Résumé des discussions lors du conseil des partenaires du 22/11/22</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de changement de position du collège. - Les professeurs attirent l'attention des parents de bien différencier le compte école direct des parents et des enfants (certains élèves sont perdus et ne savent pas quel est leur compte)
<p>Plusieurs parents souhaitent avoir un outil de communication entre parents et professeurs (type mail ou via école directe ou encore des réunions individuelles parents-professeurs)</p>	<p>Le choix de passer par le cahier de suivi de l'élève peut paraître anachronique par rapport à d'autres établissements mais la notion de responsabilité de l'enfant est primordiale pour le collège.</p> <p>Il ne s'agit pas d'un refus de communiquer. Les professeurs principaux se rendent disponibles pour toute demande de RDV. D'autre part, en cas de problème, les parents sont bien entendu contactés.</p> <p>Les responsables de lycée font d'ailleurs régulièrement remarquer qu'ils reconnaissent rapidement les élèves de Saint-Louis car ils sont autonomes.</p>
<p>La possibilité qu'un élève puisse contacter son professeur principal avait été évoqué l'an dernier. Qu'en est-il ?</p>	<p>Un espace de travail a été créé par certains enseignants. Il permet aux enfants d'échanger entre eux et avec le professeur principal. Le choix est laissé au professeur principal de mettre en place ou non l'espace de travail.</p>
<p>Les enseignants peuvent-ils davantage compléter la partie "contenu de la séance" ou alors peut-on mettre en place une liste de binômes pour que l'élève absent sache vers quel camarade se tourner pour récupérer les documents/cours ?</p>	<p>La liste des binômes est effectivement à revoir. Il est envisagé de mettre en place des trinômes (ou des petites équipes plus large) pour faire face aux absences.</p>
<p>Ajouter au moins l'emploi du temps sur le compte école directe des parents</p>	<p>Ce qui peut être fait dans d'autres établissements n'est pas forcément transposable au collège Saint-Louis. En effet, les emplois du temps fournis par les logiciels de construction des EDT sont ensuite retravaillés pour prendre en compte les regroupements et les récréations alternées. Voir éventuellement si on peut ajouter l'emploi du temps en format pdf.</p>
<p>Le processus de changement de professeurs semble être confus pour certains parents.</p>	<p>Des explications avaient été données lors de la réunion de rentrée. Des réunions par classe pour le niveau 6^{ème} ayant eu lieu courant novembre, nous espérons que le processus de changement de professeur est plus clair pour les parents.</p>
<p>Mise en place d'un tutorat entre élèves de 3^{ème}/4^{ème} et élèves de 6^{ème}/5^{ème} (sur la base du</p>	<p>Réflexion à approfondir. Effectivement des élèves de 3^{ème} étaient intervenus en début d'année dans les classes de 6^{ème} et cela avait été</p>

volontariat) afin d'échanger sur la vie au collège, l'organisation du travail personnel, les moments importants de l'année, leur retour d'expérience, de s'écouter mutuellement.... Cela pourrait permettre aux plus jeunes de se projeter, d'acquérir de la confiance et aux tuteurs de se responsabiliser, un pas vers l'émancipation.	apprécié. Peut-être poursuivre ces interventions au cours de l'année. Prévoir par exemple un groupe de parrains pour une classe. Réfléchir également à des échanges entre parents pour pouvoir répondre aux questions des nouveaux parents.
--	--

Points divers

Problématiques	Discussions
Film des représentations « Semaine sur les planches »	Nous n'avons pas reçu les films pour les élèves actuellement en 5 ^{ème} mais également pour les élèves qui sont actuellement en 4 ^{ème} . Sera-t-il possible de les avoir ? Les liens ont été communiqués pour les élèves qui ont fait le spectacle en 2021. Hors réunion : les parents indiquent ne pas avoir reçu les liens pour télécharger les films.
L'horaire de fin de cours à 17h, si cela peut être ramené à 16h30 ou 16h45.	Il n'est pas envisagé de réduire la pause méridienne car elle permet à certains de rentrer manger chez eux et de proposer les activités comme l'AS, le club écolo etc. Il n'est pas non plus possible de supprimer des cours ; par conséquent, il n'est pas possible de terminer les cours plus tôt.
Le choix du professeur pour le professeur de français change en 5 ^{ème} . Serait-il possible d'avoir plus d'informations et peut-être en informer les parents lors de la réunion de rentrée par exemple ?	Le rythme d'inscription est différent pour le français en 5 ^{ème} . Chaque classe a un professeur référent. Ce professeur aura la classe entière sur plusieurs périodes dans l'année. Il y a quelques périodes pour lesquelles les élèves pourront choisir leur professeur de français (fonctionnement par projet). Le choix du professeur ne prend pas effet en même temps que pour les autres matières.
Serait-il possible de mieux répartir les évaluations si possible (concertation entre profs) afin d'éviter d'avoir une journée avec plusieurs évaluations qui se suivent ?	Les professeurs se concertent mais parfois ils n'ont pas le choix, surtout en fin d'étape. En ce qui concerne les sciences par exemple, les cours n'ayant lieu qu'une fois par semaine, il est arrivé effectivement que les évaluations aient lieu le même jour.
Ce que les parents apprécient au collège	Voici les 3 points principaux qui ressortent du sondage envoyé aux parents de 6 ^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> - Le fait de pouvoir choisir les professeurs - L'autonomie des enfants - La bienveillance de l'équipe éducative